



Forum
mondial sur
l'éducation
2015

ED/WEF2015/REF/10

Original : anglais

Indicateurs thématiques proposés pour le Cadre d'Action de l'agenda de l'éducation post-2015



Membres du Groupe consultatif technique



INSTITUT
de
STATISTIQUE
de l'UNESCO



unicef



WORLD BANK GROUP

Table des matières

1. Introduction	3
2. Raison d'être des indicateurs proposés par le GCT	3
3. Cadre d'indicateurs thématiques proposé	5
4. Principales considérations résultant de la consultation publique	11
5. Prochaines étapes : actions clés nécessaires concernant les données	14
6. Prochaines étapes : processus et dates limites relatifs aux indicateurs mondiaux sur l'éducation	15

Indicateurs thématiques proposés pour le Cadre d'action de l'agenda de l'éducation pour l'après 2015

Ce document a été préparé par le Groupe consultatif technique (GCT) et est un document de référence pour des discussions en cours, sur les indicateurs. Il ne représente pas une proposition du WEF pour accord ou adoption. Le Groupe consultatif technique (GCT) a été créé par l'UNESCO pour commenter sur les cibles de l'éducation proposées pour l'après-2015, formuler des recommandations sur les indicateurs et aider à établir un programme de mesure, et, partant, de renseigner et d'appuyer les travaux du Comité directeur de l'Éducation pour tous. Il est présidé par l'Institut de statistique de l'UNESCO et se compose d'experts du Rapport mondial de suivi sur l'EPT, de l'OCDE, de l'UNESCO, de l'UNICEF et de la Banque mondiale.

1. Introduction

L'UNESCO a donné mandat au GCT d'examiner et de recommander des indicateurs pouvant être utilisés pour suivre les progrès accomplis à l'échelle mondiale dans le cadre de la mise en œuvre de l'agenda de l'éducation post-2015. Il propose des indicateurs thématiques pour mesurer les progrès accomplis à l'échelle mondiale vers la réalisation des sept cibles de l'éducation ainsi que leurs trois moyens de mise en œuvre qui ont été proposées par les États membres des Nations Unies pour les Objectifs de développement durable (ODD) et le Cadre d'action (ci-après dénommé *Éducation 2030*).

Le choix d'indicateurs pour le suivi des cibles de l'*Éducation 2030* doit répondre à des exigences spécifiques. Premièrement, la série proposée doit être petite et centrée sur les cibles, ce qui exige d'établir des priorités. Deuxièmement, conformément à son mandat, le GCT s'est concentré sur les indicateurs qui fournissent des données comparables entre les pays. Le GCT envisage le suivi mondial comme un élément d'un système de suivi plus large et plus sensible au contexte qui sera conçu par les pays et les régions dans le cadre de leur mise en œuvre de l'*Éducation 2030*. Il n'est pas possible de mesurer pleinement l'ampleur et la vision qui sous-tendent l'objectif et les cibles proposés avec les indicateurs disponibles. En conséquence, le GCT a proposé une première série d'indicateurs fondés sur leur pertinence et leur faisabilité, comme étape intermédiaire vers un programme complet de données et de mesure de l'éducation dont la réalisation nécessitera une coordination, des capacités techniques et des investissements importants.

2. Raison d'être des indicateurs proposés par le GCT

Comme l'indiquent le rapport de synthèse du secrétaire général des Nations Unies et le Rapport du Réseau des solutions pour le développement durable des Nations Unies (SDSN) sur les indicateurs post-2015, les ODD feront l'objet d'un suivi à quatre niveaux :

- Mondial : environ 100-120 indicateurs seront approuvés par le CSNU et utilisés pour suivre les 169 cibles des ODD, ce qui implique un petit nombre d'indicateurs pour l'objectif de l'éducation.
- Thématique : ces indicateurs comparables à l'échelle mondiale seront proposés par la communauté éducative pour assurer le suivi des cibles de l'éducation de manière plus systématique dans les pays ; ils incluront les indicateurs mondiaux.
- Régional : des indicateurs supplémentaires pourront être élaborés pour le suivi de cibles régionales spécifiques.
- National : les pays sont encouragés à élaborer des indicateurs correspondant à leurs systèmes éducatifs, plans et programmes politiques.

Les indicateurs mondiaux sont destinés à servir de fondement principal pour suivre les progrès accomplis dans tous les pays vers la réalisation des cibles de l'éducation à une échelle comparable sur le plan international. La série thématique comprend un plus grand nombre d'indicateurs pour mieux les aligner sur les cibles proposées, dont certaines nécessiteront d'être affinées et des décisions sur le degré auquel la comparabilité des données à l'échelle mondiale est réalisable ou souhaitable. Il est entendu par le GCT que le nombre limité d'indicateurs mondiaux sera reflété aux niveaux thématique, régional et national, si cela est pertinent et approprié. Ce document ne formule pas de recommandations sur les indicateurs à inclure aux niveaux régionaux et nationaux.

Les suivis régionaux et nationaux sont également essentiels. Premièrement, des données plus fréquentes et pertinentes sur le plan local peuvent être collectées par le biais des systèmes nationaux ; deuxièmement, pour certains concepts, les normes requises pour le suivi mondial pourraient ne pas être satisfaites ou réalisables pour certaines cibles, mais elles pourraient être suivies au niveau national.

Les recommandations du GCT peuvent être considérées comme un cadre pour les indicateurs mondiaux et thématiques que les pays peuvent utiliser comme point de départ pour l'élaboration de systèmes nationaux de suivi, qui peuvent être étendus ou complétés par des données nationales ou régionales et qui pourraient être plus pertinents et utiles que ce qui est disponible à l'échelle mondiale. Le cadre proposé est important pour la cohérence et la fiabilité du suivi des progrès accomplis à l'échelle mondiale vers la réalisation des cibles de l'éducation.

Conformément à ce qui précède :

- Le GCT propose une série de 42 **indicateurs thématiques**.
- Parmi eux, 20 indicateurs ont été proposés par l'EST pour examen comme **indicateurs mondiaux** de l'éducation. Un sous-ensemble de 16 indicateurs a été inclus depuis dans la liste préliminaire d'indicateurs mondiaux de la CSNU. 6 à 10 indicateurs devraient être finalement retenus.

Critère pour la sélection et le classement par ordre de priorité des indicateurs par le GCT

Les indicateurs nécessaires pour le suivi mondial devraient idéalement satisfaire une série de normes garantissant la viabilité technique, la faisabilité, la fréquence des déclarations, la comparabilité transnationale et la disponibilité dans le temps. Pour plus de simplicité, le GCT se concentre sur quatre critères :

- **Pertinence** : bien qu'il soit difficile aux seuls indicateurs de saisir pleinement la vision qui sous-tend les cibles proposées, les indicateurs devraient idéalement refléter les thèmes politiques les plus importants dans les cibles. Dans toutes les cibles proposées, l'accent a été mis sur la mesure des résultats d'apprentissage et l'équité.
- **Alignement** : le concept à mesurer doit être valide et fiable par rapport à la cible, de façon à ce que l'indicateur utilisé ait la même signification et importance dans tous les cadres, idéalement mesurée par une question ou un item similaire. Mesurer des concepts qui peuvent varier selon les cadres constitue des défis pour le suivi mondial. Il peut être possible de mesurer certains éléments au niveau mondial, tandis que d'autres peuvent mieux se mesurer au niveau national ou régional, en étant libres d'adapter les concepts aux contextes locaux.
- **Comparabilité à l'échelle mondiale** : le suivi mondial est le plus efficace quand les données sont collectées régulièrement (mais pas nécessairement annuellement) et quand tous les pays, ou presque tous, collectent systématiquement les données de manière similaire. Une couverture irrégulière ou insuffisante des données limite la capacité à suivre les changements dans le temps. La collecte des données dans le temps doit être réalisable avec un bon rapport coût-efficacité.
- **Communicabilité** : les indicateurs sélectionnés doivent être facilement compréhensibles et se prêter à la construction d'un discours clair sur les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs et des cibles. Le cadre d'indicateurs de l'éducation devrait faciliter l'établissement de rapports clairs et transparents et une communication efficace sur les objectifs et les réalisations de chaque étape de la mise en œuvre.

Priorité sur les résultats d'apprentissage et l'équité

L'agenda mondial de l'éducation post-2015 exige que la communauté internationale aborde deux défis essentiels : i) la mesure des résultats d'apprentissage ; et ii) l'amélioration de la mesure de l'équité dans l'éducation. Dans les deux cas, les défis devront être abordés par le biais d'un programme universel avec des indicateurs pertinents pour tous les pays. Pour atteindre cet objectif, il sera essentiel de renforcer les données provenant de sources administratives ainsi que celles recueillies auprès des ménages, de convenir de définitions et de normes communes, et d'établir des partenariats plus solides entre les organisations centrées sur la mesure.

Résultats d'apprentissage

Cinq des sept cibles proposées par le GTO portent sur les résultats d'apprentissage (à savoir l'effet de l'éducation sur les enfants, les jeunes et les adultes). C'est un changement par rapport aux précédentes cibles mondiales de l'éducation, comme les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui n'étaient axés que sur l'accès, la participation et l'achèvement dans l'enseignement primaire formel et sur l'égalité entre les sexes dans les enseignements primaire, secondaire et supérieur. Les cibles proposées concernant l'éducation de l'après 2015 soulignent que la scolarisation et la participation (par ex. dans les programmes de développement de la petite enfance, la scolarité formelle et les possibilités d'éducation pour les adultes) sont des moyens d'obtenir des résultats et des acquis d'apprentissage à toutes les étapes (par ex. l'état de préparation à l'école des jeunes enfants, les compétences scolaires des enfants dans les enseignements primaire et secondaire, les compétences en alphabétisme fonctionnel et numératie et les compétences utiles au travail, à la citoyenneté mondiale et au développement durable des jeunes et des adultes). Les indicateurs mondiaux de suivi doivent mettre l'accent sur l'attention renouvelée accordée aux mesures de l'apprentissage. Le GCT propose des indicateurs permettant de mesurer et de comparer les résultats d'apprentissage à tous les niveaux de l'éducation

Équité

L'agenda des ODD demande d'accorder une attention explicite à l'équité, et inclut notamment des objectifs qui y sont spécifiques (Objectif 5 sur l'égalité entre les genres et Objectif 10 sur la réduction des inégalités). En réponse, les indicateurs de suivi devraient viser à saisir non seulement les moyennes nationales, mais aussi l'écart entre les différents sous-groupes de population définis par des caractéristiques de groupe et individuelles comme le sexe, la richesse, le lieu de résidence, l'ethnicité, la langue ou le handicap (et des combinaisons de ces caractéristiques).

Le suivi mondial des inégalités dans l'éducation et d'autres secteurs a jusqu'à présent principalement saisi les différences par sexe. Ceci reflète l'attention portée aux inégalités entre les sexes par les OMD, qui a aussi été portée par la disponibilité des données dans la plupart des pays. Cependant, étudier systématiquement d'autres dimensions potentielles de désavantage nécessitera des données désagrégées sur les individus provenant de sources variées, notamment les sources administratives et les enquêtes sur les ménages ou au niveau scolaire. Le GCT propose des indicateurs qui permettent de suivre les progrès accomplis pour réduire les inégalités dans tous les domaines d'action des cibles de l'éducation.

3. Cadre d'indicateurs thématiques proposé

Le tableau 1 présente les indicateurs proposés par cible. Les informations suivantes sont fournies pour chaque indicateur :

- La colonne 2 indique le concept de chaque cible à laquelle correspond un indicateur. Par exemple, dans le cas de la cible 4.1, les indicateurs sont classés en quatre groupes : résultats d'apprentissage, achèvement de chaque niveau, participation à chaque niveau et offre d'enseignement.
- Dans le cadre de la priorité sur l'équité, les colonnes 5-8 indiquent si seule la moyenne nationale ou la valeur agrégée d'un indicateur peuvent être suivies ou si, comme dans la majorité des cas,

l'indicateur peut être ventilé selon des caractéristiques particulières (sexe, lieu de résidence ou richesse).

- La colonne 9 indique si un indicateur est disponible actuellement et, si ce n'est pas le cas, combien de temps il faudrait pour élaborer un indicateur. Si un indicateur est actuellement disponible, la colonne 10 indique le degré actuel de couverture en termes de nombre de pays.
- La colonne 11 identifie les indicateurs qui ont été proposés par l'EST à la CSNU comme indicateurs mondiaux potentiels – ainsi que les indicateurs qui ont finalement été retenus dans la liste préliminaire d'indicateurs en mars 2015.
- Enfin, la colonne 12 propose quelques pistes de réflexion sur les questions en suspens relatives à des indicateurs spécifiques, qui ont été prises en compte et doivent être abordées.

Tableau 1. Cadre d'indicateurs thématiques proposé

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Concept	N°	Indicateur	Equité	Sexe	Lieu de résidence	Richesse	Disponible	Couverture	Recommandé par *	Commentaires

Cibles 4.1-4.7

4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile

Apprentissage	1.	Pourcentage des enfants qui atteignent les normes d'aptitudes minimales en lecture/mathématiques à la fin du : (i) primaire (ii) premier cycle du secondaire.	Oui	X	X	X	3-5 ans		EST CSNU	L'indicateur nécessite l'élaboration d'une métrique mondiale pour chaque matière comme point de référence sur lequel se fonderont les différentes évaluations (nationales, régionales ou internationales). Des évaluations à d'autres niveaux (par ex. 2 ^{ème} année du primaire) peuvent être envisagées.
	2.	Pourcentage des pays qui ont organisé une évaluation des apprentissages représentative à l'échelle nationale à la fin du : (i) primaire et (ii) premier cycle du secondaire durant les 3 dernières années.	Non				1-3 ans			Des normes devront être élaborées.
Achèvement	3.	Taux brut d'admission en dernière année (primaire, premier cycle du secondaire).	Oui	X			Oui	c150	EST	
	4.	Taux d'achèvement (primaire, premier cycle du secondaire et second cycle du secondaire).	Oui	X	X	X	Oui	c100	EST CSNU	Cet indicateur est actuellement disponible, mais il est nécessaire de poursuivre le travail pour finaliser une méthodologie commune et accroître le nombre des enquêtes disponibles pour le calculer.
Participation	5.	Taux d'enfants non scolarisés (primaire, premier cycle du secondaire).	Oui	X			Oui	c160	EST	Cet indicateur sera également utilisé pour effectuer le suivi des enfants et des adolescents des populations réfugiées et déplacées conformément aux efforts visant à améliorer la couverture.
	6.	Pourcentage des enfants ayant dépassé l'âge officiel d'un niveau (primaire, premier cycle du secondaire).	Oui	X	X	X	Oui	c100		Cet indicateur est actuellement disponible, mais il est nécessaire de poursuivre le travail pour finaliser une méthodologie commune sur l'ajustement de l'âge et accroître le nombre des enquêtes disponibles pour le calculer.
Offre	7.	Nombre d'années d'enseignement primaire et secondaire (i) gratuit et (ii) obligatoire garanties dans les cadres juridiques.	Non				Oui	Tous		

4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire

Préparation	8.	Pourcentage des enfants de moins de 5 ans dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial.	Oui	X	X	X	3-5 ans		EST CSNU	Cet indicateur est actuellement suivi via l'Indice de développement de la petite enfance disponible à travers les EGIM, mais il est nécessaire de poursuivre le travail pendant les 3-5 prochaines années pour examiner d'autres alternatives, dégager un consensus et élaborer une série de questions à utiliser dans l'ensemble des enquêtes.
-------------	----	--	-----	---	---	---	---------	--	----------	---

	9.	Pourcentage des enfants de moins de 5 ans vivant une parentalité réactive et stimulante.	Oui X X X	Oui c30		Cet indicateur est actuellement suivi via l'Indice de développement de la petite enfance disponibles à travers les EGIM, mais il est nécessaire de poursuivre le travail pendant les 3-5 prochaines années pour examiner d'autres alternatives, dégager un consensus et élaborer une série de questions à utiliser dans l'ensemble des enquêtes.
Participation	10.	Taux de participation à l'apprentissage organisé (de 24 mois jusqu'à l'âge officiel d'entrée à l'école primaire).	Oui X X X	3-5 ans	EST CSNU	Il est nécessaire d'harmoniser cet indicateur dans l'ensemble des enquêtes dans deux domaines : (i) la tranche d'âge de référence (par ex. les EGIM posent une question sur les 3-4 ans environ) (ii) la description des programmes (par ex. de nombreuses enquêtes peuvent ne pas saisir le concept d'apprentissage organisé, mais seulement celui d'enseignement pré-primaire).
	11.	Taux brut de scolarisation dans le pré-primaire.	Oui X	Oui c165		
Offre	12.	Nombre d'années d'enseignement pré-primaire (i) gratuit et (ii) obligatoire garanties dans les cadres juridiques.	Non	Oui Tous		

4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable

Participation	13.	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur.	Oui X	Oui c145	EST CSNU	
	14.	Taux de participation aux programmes d'enseignement techniques-professionnels (15-24 ans).	Oui X	3-5 ans	EST CSNU	Actuellement, des données sont disponibles sur les inscriptions dans l'enseignement technique/professionnel dans le second cycle du secondaire, l'enseignement post-secondaire non supérieur et l'enseignement supérieur de cycle court. Recueillir les données par âge et EFTP dans les cadres autres que les écoles formelles/universités posent des difficultés.
	15.	Taux de participation des adultes à l'éducation et la formation formels et non formels.	Oui X X X	Oui c30	EST CSNU	Actuellement, les données sur l'éducation des adultes sont disponibles uniquement dans les pays de l'UE. Un travail considérable est nécessaire pour élaborer une série de questions à appliquer dans les enquêtes sur la population active et les autres enquêtes à l'échelle mondiale.

4.4 D'ici à 2030, augmenter de [x] % le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat

Compétences	16.	Pourcentage des jeunes/adultes qui maîtrisent les TIC par type de compétences.	Oui X X X	1-3 ans ...	EST CSNU	Quelques enquêtes (par ex. ICILS) tentent de mesurer ces compétences. Des efforts importants sont nécessaires pour élaborer une collecte de données mondiale.
-------------	-----	--	-----------	-------------	----------	---

4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle

Cibles transversales d'équité	...	Le GCT recommande l'indice de parité (femmes/hommes, urbain/rural, quintile inférieur/supérieur de richesse) pour tous les indicateurs de cette liste susceptibles d'être désagregés (tels qu'ils ont été identifiés dans la colonne 5).			EST CSNU	Des idées alternatives à l'indice de parité pourraient être : (i) le rapport des chances (ou odds ratio) (ii) l'indice de concentration (iii) le groupe le moins favorisé par ex. les filles rurales les plus pauvres) par rapport à la moyenne. De plus, les indicateurs sur l'éducation des personnes handicapées feront l'objet d'un suivi conformément aux efforts visant à améliorer la couverture.
Politique	17.	Pourcentage des élèves dans l'enseignement primaire dont la langue maternelle est la langue d'instruction.	Oui X X X	3-5 ans		Des efforts importants seront nécessaires pour élaborer un outil de mesure mondial.
	18.	Pourcentage des pays qui ont une politique explicite de réaffectation à l'aide d'une formule des ressources de l'éducation aux populations défavorisées.	Non	3-5 ans		Un processus de déclaration est nécessaire pour permettre aux pays de décrire leurs politiques et il faudra élaborer une méthodologie pour évaluer ces politiques.

	19.	Pourcentage des dépenses totales de l'éducation supportées par les ménages.	Non	Oui	c35		Actuellement, les données sont disponibles principalement pour les pays les plus développés. Un travail considérable est nécessaire pour développer des sources de données sur les dépenses d'éducation supportées par les ménages dans les pays les moins développés.
	20.	Pourcentage de l'aide totale à l'éducation allouée aux pays à faible revenu.	Non	Oui	c60		

4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et au moins [x] % d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter

Compétences	21.	Pourcentage des jeunes/adultes ayant les compétences voulues en alphabétisme.	Oui	X X X	3-5 ans	EST CSNU	Bien que certains pays à revenu intermédiaire (STEP) et à revenu élevé (PIAAC) aient évalué les compétences alphabétiques des adultes, un outil coût-efficace doit être intégré dans les autres enquêtes en vue d'une utilisation dans l'ensemble des pays.
	22.	Pourcentage des jeunes/adultes ayant les compétences voulues en numératie.	Oui	X X X	3-5 ans		Bien que certains pays à revenu intermédiaire (STEP) et à revenu élevé (PIAAC) aient évalué les compétences en numératie des adultes, un outil coût-efficace est nécessaire pour être inséré dans d'autres enquêtes en vue d'une utilisation dans l'ensemble des pays.
	23.	Taux d'alphabétisme des jeunes/adultes.	Oui	X	Oui Tous	EST CSNU	
Offre	24.	Taux de participation des adultes analphabètes aux programmes d'alphabétisation.	Oui	X X X	3-5 ans		Actuellement, les données sur l'éducation des adultes sont disponibles uniquement dans les pays de l'Union européenne. Des outils doivent être élaborés en liaison avec l'indicateur 16.

4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable

Connaissances	25.	Pourcentage des élèves de 15 ans montrant une maîtrise des connaissances de la science environnementale et de la géoscience.	Oui	X X X	Oui	c55	EST CSNU	Une seule enquête (PISA 2006) tente de mesurer ces connaissances. Des efforts importants seront nécessaires pour élaborer un outil de mesure mondial.
Attitudes	26.	Pourcentage des élèves de 13 ans cautionnant les valeurs et les attitudes promouvant l'équité, la confiance et la participation à la gouvernance.	Oui	X X X	Oui	c40	EST CSNU	Une seule enquête (ICCS 2009) tente de mesurer ces attitudes. Des efforts importants seront nécessaires pour élaborer un outil de mesure mondial.
Participation	27.	Pourcentage des heures d'enseignement consacrées à l'éducation au développement durable/éducation à la citoyenneté mondiale.	Non		3-5 ans			Un travail préparatoire est nécessaire pour dégager un consensus afin de savoir quels sont les éléments des curricula qui correspondent à ces concepts dans les pays.
	28.	Pourcentage des écoles qui ont dispensé une éducation au VIH et à la sexualité basée sur les compétences utiles pour la vie.	Non		3-5 ans			Une révision de la manière dont les pays déclarent cet indicateur sera nécessaire pour s'assurer que les estimations sont mieux en relation avec la réalité au niveau des écoles.
	29.	Pays mettant en œuvre le cadre du Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme (conformément à la Résolution 59/113 de l'Assemblée générale des Nations Unies)	Non		Oui			

Moyens de mise en œuvre 4.a-4.c

4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous

Ressources	30.	Pourcentage des écoles offrant (i) l'eau potable (ii) des installations sanitaires adéquates et (iii) des services d'hygiène adéquats.	Oui	X	1-3 ans		EST CSNU	Un travail considérable est nécessaire pour élargir la couverture des efforts actuels de collecte de données à tous les pays.
	31.	Ratio élèves-ordinateur par niveau.	Oui	X	Oui	c60		

	32	Pourcentage des écoles disposant de (i) l'électricité et (ii) d'un accès Internet à des fins pédagogiques.	Oui X	Oui c70		
	33	Pourcentage des écoles dotées d'infrastructures et de matériels adaptés aux personnes handicapées.	Oui X	3-5 ans		Un travail préparatoire important est nécessaire pour élaborer une approche pour évaluer les conditions de scolarisation des personnes handicapées dans les pays.
Environnement	34	Pourcentage des élèves victimes d'intimidation, de châtime corporel, de harcèlement, de violence, de discrimination et d'abus sexuels.	Oui X X X	Oui 79		L'indicateur est disponible à travers l'Enquête mondiale sur la santé des élèves réalisée en milieu scolaire. Voir http://www.who.int/chp/gshs/datasets/en/
	35	Nombre d'attaques sur les élèves, le personnel et les établissements.	Non	3-5 ans		Un travail considérable est nécessaire pour établir une collecte organisée des données pour mesurer cette cible.

4.b D'ici à 2020, augmenter de [x] % à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement et les pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement

Nombre	36	Nombre de bourses d'études de l'enseignement supérieur accordées par pays bénéficiaire.	Non	1-3 ans		Un travail considérable est nécessaire pour établir une collecte organisée des données pour mesurer cette cible.
	37	Volume des flux de l'Aide publique au développement (APD) pour les bourses d'études de l'enseignement supérieur par pays bénéficiaire.	Non	Oui Tous	EST CSNU	Cet indicateur ne mesure que certaines sources des bourses d'études.

4.c D'ici à 2030, accroître de [x] % le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement

Qualifié	38	Pourcentage d'enseignants qualifiés selon les normes nationales (par niveau).	Non	1-3 ans	EST	À la suite du travail préparatoire, les pays commenceront à déclarer cet indicateur pour la première fois à partir de l'année universitaire 2014.
Formé	39	Pourcentage d'enseignants formés selon les normes nationales (par niveau).	Non	3-5 ans	EST CSNU	Des efforts importants seront nécessaires pour convenir de normes communes.
Motivé	40	Salaire moyen des enseignants par rapport aux autres professionnels.	Non	3-5 ans		Des efforts importants seront nécessaires pour élaborer une méthodologie basée sur les données de la population active.
	41	Taux d'attrition des enseignants	Non	1-3 ans		Un travail considérable est nécessaire pour élargir la couverture des collectes actuelles de données à tous les pays.
Soutenu	42	Pourcentage des enseignants recevant une formation continue.	Non	3-5 ans		Des efforts importants seront nécessaires pour élaborer un outil qui évalue l'incidence, la durée et le contenu de la formation.

Note : La colonne 10 signale les indicateurs qui ont été proposés par l'Equipe de soutien technique (EST) de l'ONU pour l'Objectif 4 (Education), dont un sous-ensemble a été inclus dans la liste préliminaire de la Commission de statistique de l'ONU (CSNU) en mars 2015.

4. Principales considérations résultant de la consultation publique

Le GCT a organisé une consultation publique sur les indicateurs pour le suivi mondial du 17 novembre 2014 au 30 janvier 2015. La consultation était fondée sur le document du GCT : « Vers des indicateurs pour un cadre de l'éducation de l'après 2015 » rendu public en novembre 2014. La consultation a posé des questions spécifiques sur les indicateurs proposés et donné la possibilité aux répondants de commenter des thèmes plus larges liés à la mesure de l'éducation pour l'agenda de l'après 2015.

Les commentaires ont été sollicités en ligne et 195 contributions ont été reçues, notamment plusieurs commentaires importants de représentants de la société civile, du monde universitaire, des partenaires du développement et d'autres organisations internationales. Par ailleurs, divers groupes de parties prenantes ont été réunis à l'occasion de réunions au niveau national et international, par exemple à Londres, New Delhi et Washington, DC.

En général, les répondants ont exprimé leur soutien à la proposition du GCT, avec plusieurs suggestions d'amélioration. Plusieurs suggestions constructives ont été utilisées pour améliorer les recommandations contenues dans ce document. Cette section expose les cas particuliers où les contributions ont eu une influence directe sur la proposition. Dans l'ensemble, ces contributions ont aidé le GCT à identifier les indicateurs qui n'étaient pas à même de répondre au but fixé ou ceux qui devaient être ajoutés ou ajustés. Cette section examine également les contributions qui ont été étudiées et explique pourquoi elles n'ont pas été abordées dans la proposition actuelle.

Recommandations incorporées dans la proposition

La proposition actuelle reflète plusieurs contributions qui ont été faites pendant le processus consultatif. Grâce aux retours d'information, certains indicateurs ont été ajoutés à la liste originale, tandis que d'autres ont été identifiés comme ne répondant pas de manière appropriée aux critères exposés par le GCT. Par ailleurs, plusieurs autres ajouts et ajustements ont été apportés à la proposition, notamment ce qui suit :

- Un accent plus important a été donné aux indicateurs sur les intrants et le processus qui ont été ajoutés à la mesure des résultats. Ceci est une réponse aux commentaires exprimant la nécessité d'indicateurs essentiels pour comprendre les progrès accomplis vers la réalisation des résultats.
- Trois nouveaux indicateurs sur l'équité ont été ajoutés pour mieux saisir les inégalités non seulement en matière de résultats scolaires, mais aussi dans les systèmes éducatifs (par ex. relatifs à la langue d'instruction, ciblant les ressources affectées aux populations défavorisées et la part des dépenses pour l'éducation supportée par les ménages).
- Un statut plus important a été accordé aux indicateurs sur l'existence de garanties juridiques liées à la gratuité et au caractère obligatoire des enseignements préprimaire, primaire secondaire.
- L'indicateur proposé pour savoir si les jeunes enfants sont sur la bonne voie en matière de développement a été élargi de façon à inclure plus d'une mesure jusqu'à ce qu'un consensus soit établi sur la manière dont cela doit être mesuré.
- La tranche d'âge pour la participation des jeunes enfants aux programmes d'enseignement organisés a été élargie.
- La participation des adultes aux programmes d'enseignement et de formation formels et non formels a été élargie à tous les adultes, quel que soit leur âge.
- Trois nouveaux indicateurs ont été ajoutés pour saisir l'accent accordé dans les programmes scolaires sur l'éducation au développement durable : éducation à la citoyenneté mondiale, VIH et éducation sexuelle et éducation aux droits de l'homme.
- La terminologie de la communauté de l'Eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) a été adoptée pour l'indicateur pertinent sur l'eau et les installations sanitaires dans les écoles.
- Deux nouveaux indicateurs ont été ajoutés pour saisir la disponibilité des infrastructures de l'information et de la communication dans les écoles.

- Un nouvel indicateur a été ajouté sur la disponibilité des infrastructures et du matériel pour les personnes handicapées dans les écoles. De plus, la nécessité de suivre l'expérience éducative des personnes handicapées a été reconnue.
- Un nouvel indicateur a été ajouté sur l'incidence de l'intimidation, des châtiments corporels, du harcèlement, de la violence, de la discrimination et des abus sexuels.
- Un nouvel indicateur a été ajouté sur le nombre des attaques sur les élèves, le personnel et les établissements. De plus, la nécessité de suivre la participation à l'éducation des enfants et des adolescents dans les situations de conflit, en particulier chez les réfugiés et les personnes déplacées, a été reconnue.
- Un nouvel indicateur a été ajouté pour saisir non seulement le volume des bourses d'études de l'enseignement supérieur financé par les programmes d'aide, mais aussi le nombre des bourses d'études accordées.
- Un nouvel indicateur sur l'attrition des enseignants a été ajouté pour renforcer le suivi de la motivation des enseignants.

La proposition évalue aussi environ le temps qu'il faudrait pour élaborer et piloter les indicateurs qui ne sont pas disponibles actuellement. C'est une réponse aux demandes pour que la proposition fournisse une évaluation réaliste de la faisabilité de nouveaux indicateurs.

Autres questions envisagées

Plusieurs points **transversaux** ont été soulevés par les répondants pour renforcer la proposition de la GCT. Citons par exemple :

- Un certain nombre de participants ont identifié la nécessité de mieux définir les concepts clés. Lors d'étapes précédentes et dans le contexte de la Réunion mondiale sur l'EPT de Mascate en mai 2014, le GCT a fait des suggestions au Comité directeur de l'EPT pour améliorer la formulation des cibles afin de faciliter la tâche de sélection des indicateurs. Cependant, étant donné que les cibles ont été formulées dans le cadre des négociations intergouvernementales se déroulant à l'Assemblée générale des Nations Unies, il est nécessaire de reconnaître que la GCT a dû travailler avec la série de cibles des ODD et les recommandations de changer la formulation de ces cibles outrepassaient son mandat.
- Plusieurs contributeurs ont identifié la nécessité d'aborder les questions de mise en œuvre dans le cadre du suivi du programme de mesure, spécialement à l'échelle nationale. Il est vrai que les questions, comme le renforcement des capacités, la déclaration et la responsabilisation, ne sont pas abordées explicitement dans cette proposition, car le mandat du GCT n'était pas destiné à couvrir ces questions en détail.
- Quelques participants ont suggéré que le GCT aurait dû adopter une perspective intersectorielle plus accentuée en proposant plus d'indicateurs situés aux limites de l'éducation et d'autres secteurs. En fait, le GCT a pris en compte les propositions d'indicateurs faites au titre d'autres ODD qui incluent déjà l'émaciation (Objectif 3), les mariages précoces (Objectif 5), le travail des enfants (Objectif 8) et la violence (Objectif 16).

Les participants à la consultation ont fortement soutenu le fait que la mesure de **l'équité** devait être la priorité principale du programme de mesure de l'après 2015. Dans ce contexte, les défis suivants ont été mis en évidence :

- La communauté éducative devrait envisager d'utiliser les indicateurs d'inégalité pour saisir les différences entre les groupes de population (par ex. une mesure absolue de l'écart, un indice relatif de la parité, etc.). Plusieurs options sont identifiées dans le Tableau 1. Leur application devra se baser sur l'examen des mérites relatifs des différents indicateurs d'inégalité.
- Le GCT plaide en faveur de la ventilation de chaque indicateur, lorsque c'est possible, par au moins trois caractéristiques individuelles qui permettent des comparaisons globales (à savoir le sexe, le lieu de résidence et la richesse). Ce point peut ne pas avoir fait l'objet d'une communication claire

étant donné certains commentaires. La présentation des indicateurs d'inégalité est rendue difficile par le fait qu'une référence à la ventilation par sexe, lieu de résidence et richesse de presque tous les indicateurs aurait allongé le document. Il est à nouveau souligné ici que la proposition demande pour tous les indicateurs qu'ils s'appuient sur des sources de données permettant la désagrégation, à l'exception des indicateurs qui se réfèrent à des pays et non à des individus.

- La proposition du GCT est guidée par la comparabilité à l'échelle mondiale. Elle n'implique pas une évaluation des caractéristiques individuelles/de groupe qui devraient faire l'objet d'un suivi parce qu'on suppose qu'elles varient selon le contexte. Elle se base plutôt sur deux considérations.
 - i) Une caractéristique de groupe revêt-elle la même signification à travers les pays ? Par exemple, les réponses à la consultation ont indiqué la nécessité de ventiler les indicateurs selon des groupes définis par la langue. Cependant, dans certains pays, ces minorités pourraient être marginalisées, tandis que dans d'autres, elles pourraient être privilégiées. Dans un contexte national, le suivi de ces différences est vital ; toutefois, comparer les minorités linguistiques de différents pays est peu pertinent aux fins d'un cadre de suivi mondial. Néanmoins, comme la langue est un moteur clé de l'inégalité, le GCT a proposé une approche basée sur un indicateur systémique.
 - ii) Quelle est la quantité d'information disponible sur des groupes défavorisés spécifiques ? Deux cas ont émergé de la consultation. Premièrement, les initiatives récentes visant à mieux promouvoir la mesure relative aux personnes handicapées sont susceptibles de faire avancer le suivi de leurs progrès dans le domaine de l'éducation. Deuxièmement, les informations sur les réfugiés et les personnes déplacées se sont améliorées ces dernières années. Bien que peu de données concrètes soient disponibles sur la situation de ces groupes, il est possible d'envisager les progrès à court terme.
- La consultation a renforcé la nécessité de disposer d'un plus grand nombre d'indicateurs sur l'équité en matière de résultats, ainsi que sur les intrants et les processus relatifs aux systèmes éducatifs.

Par ailleurs, les participants à la consultation ont fortement soutenu la priorité accordée à la mesure des **résultats d'apprentissage** de l'éducation de base. Parallèlement, les répondants ont débattu des questions suivantes :

- Certains ont estimé que la priorité donnée à deux matières (lecture et mathématiques) était justifiée, tandis que d'autres ont jugé qu'elle risquait de réduire la portée de l'enseignement. Concernant les critères de sélection, les mesures de la lecture et des mathématiques sont plus disponibles, avec davantage de preuves de comparabilité en ce moment. Le GCT reconnaît l'importance d'autres domaines de l'éducation et adhère aux efforts pour élaborer des mesures dans d'autres matières.
- Des points de vue divergents ont été exprimés sur l'utilisation de normes nationales ou internationales pour mesurer l'apprentissage. Le GCT est d'avis que, pour assurer le suivi de la réussite de l'agenda post-2015, il est nécessaire de développer une compréhension commune des compétences que les enfants et les adolescents doivent posséder à la fin de chaque niveau d'enseignement à l'aide d'une norme internationale.
- Il a été demandé de mettre un plus grand accent sur l'évaluation dans les petites classes et pas seulement en fin de cycle. Cette approche a été précieuse dans plusieurs pays, mais le manque de comparabilité entre les pays freine les recommandations pour évaluer l'apprentissage à ce niveau à l'échelle mondiale.
- Quelques contributeurs ont posé la question de savoir si la source d'information des résultats d'apprentissage devrait provenir d'une évaluation de l'ensemble de la *population* des élèves. Cependant, la recommandation est claire : seul un processus national d'évaluation basé sur un *échantillon* effectuant le suivi des tendances du système devra être préféré comme source de données probantes pour éviter des enjeux élevés.

- Enfin, certains ont mis l'accent sur le fait que l'indicateur sur les résultats d'apprentissage devrait couvrir tous les enfants en âge de fréquenter le primaire ou le premier cycle du secondaire, qu'ils soient scolarisés ou non. Le GCT convient de l'importance fondamentale de cette approche et reconnaît qu'un certain nombre d'évaluations citoyennes ont montré la voie à suivre. Cependant, les coûts encourus pour recueillir ce type d'informations auprès des populations non scolarisées sont trop élevés à ce stade pour justifier leur intégration dans les indicateurs thématiques proposés.

Pour finir, **l'éducation au développement durable (EDD)** et **l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM)** sont des domaines inconnus pour les indicateurs comparables et de nombreuses contributions à la consultation ont révélé qu'il existe des différences d'approche. Par exemple :

- Au niveau de la mesure des *intrants*, les opinions ont divergé. Certains ont demandé de mesurer dans quelle mesure on trouve des éléments d'EDD/ECM dans les programmes scolaires. D'autres ont cependant estimé que ce serait une grande erreur de traiter l'EDD/ECM comme des matières, alors que dans la pratique ce sont des approches à l'apprentissage. Plus généralement, il pourrait être litigieux de suggérer que les efforts sont insuffisants sur la base de ces mesures.
- Au niveau de la mesure des *connaissances*, un consensus s'est dégagé sur le fait que les progrès en matière d'acquisition des connaissances et des compétences relatives au développement durable et à la citoyenneté mondiale doivent faire l'objet d'un suivi, même s'ils ne sont pas liés aux changements d'attitudes et de comportements. Certaines critiques ont été exprimées sur le fait de cibler une tranche d'âge spécifique (par ex. 13 ans). Le GCT reconnaît cette faiblesse, mais les seuls instruments qui sont actuellement disponibles pour assurer le suivi dans ce domaine sont conçus spécifiquement pour ces groupes de populations.
- Au niveau de la mesure des *attitudes* et des *valeurs*, certains contributeurs ont proposé de se baser sur l'Enquête mondiale sur les valeurs et ils ont suggéré d'autres questions à partir de cet instrument (par ex. les attitudes à l'égard de l'éducation des femmes, la tolérance et le respect, etc.). Cependant, d'autres ont signalé le fait qu'il s'agit de questions « délicates » et que les réponses pourraient ne pas être fiables.

5. Prochaines étapes : actions clés nécessaires concernant les données

Le cadre d'indicateurs proposé est ambitieux. La communauté internationale n'est pas prête à démarrer sa mise en œuvre sans des efforts considérables et la mobilisation des ressources nécessaires. Le secteur éducatif est confronté à de nombreux problèmes pour ce qui est des données, dont certains ont été identifiés dans le rapport du Groupe consultatif indépendant d'experts sur la révolution des données pour le développement durable, notamment la nécessité de normes documentées dans plusieurs domaines, l'amélioration des capacités techniques et une meilleure coordination aux échelons nationaux et internationaux. Certaines priorités sont identifiées ci-dessous pour mettre en évidence l'échelle et les types de défis à venir pour le suivi de l'éducation :

- Les données probantes de plus en plus nombreuses sur l'importance du développement **de la petite enfance** ont produit plusieurs mesures fondées sur la recherche, dont une collectée par le biais de l'enquête EGIM de l'UNICEF, mais il n'existe pas de consensus testé sur le terrain sur un indicateur pouvant être collecté de manière coût-efficace et comparé dans les différents pays, en particulier dans les pays à revenu faible et élevé.
- L'agenda pour le développement de l'après 2015 souligne la nécessité de mesurer les résultats **d'apprentissage** aux différents âges ou niveaux. Malgré la participation croissante aux évaluations d'apprentissage nationales et transnationales, les résultats d'apprentissage ne font pas encore l'objet d'un suivi dans le temps et dans l'ensemble des pays de manière systématique. Des efforts sont en cours pour élaborer une approche pour faire correspondre et relier les définitions des principaux acquis d'apprentissage afin de comparer les évaluations entre les pays.

- Le cadre d'indicateurs proposé donne la priorité à la mesure de **l'alphabétisme** et de la **numératie** par niveau d'aptitude, ce qui représente une amélioration importante des mesures actuelles. Cependant, il sera essentiel de s'appuyer sur les enseignements tirés des initiatives récentes (par ex. PIACC, STEP, LAMP) pour évaluer ces compétences afin de promouvoir les approches coûts-efficaces pouvant être utilisées par les pays disposant de ressources limitées.
- L'attention accordée à **l'équité** est essentielle dans le nouveau programme. Ceci demande un changement clair de l'utilisation des enquêtes et des recensements de population – que ce soit des ménages ou des écoles, des enfants ou des adultes – et des efforts pour élargir les informations générales disponibles à travers les sources administratives. Ce processus nécessite ce qui suit :
 - La création de *groupes inter-agences* pour harmoniser les méthodologies et jouer un rôle dans l'établissement de normes pour les indicateurs basés sur les enquêtes, en s'appuyant sur les enseignements tirés d'exercices similaires en matière de mortalité infantile et de nutrition.
 - Un mécanisme de coordination au sein et à travers les pays pour promouvoir les recommandations existantes des Nations Unies et de nouvelles séries de questions à utiliser dans l'ensemble des enquêtes et les recensements de population (par ex. dans le cas des programmes d'apprentissage organisés de la petite enfance).
 - Une meilleure utilisation des données désagrégées, administratives et basées sur les enquêtes, par les autorités nationales pour la prise de décision, ce qui supposera l'amélioration de la coordination entre les parties prenantes pertinentes de l'éducation et les instituts nationaux de statistique.
- Dans le domaine de l'éducation à la **citoyenneté mondiale** et au **développement durable**, la proposition actuelle est provisoire. La communauté internationale doit discuter des comportements essentiels et du type d'enseignement qui aboutit aux résultats souhaités. Le processus en vue d'atteindre un consensus et d'utiliser les constatations pour influencer sur la conception des systèmes éducatifs pour mieux servir ces objectifs sera en lui-même un résultat révolutionnaire de la mise en œuvre de l'agenda post-2015.
- Il faut poursuivre le travail pour améliorer la couverture, l'exactitude et l'actualité des données sur le **financement**. Il serait utile d'envisager l'élaboration ou le renforcement des comptes nationaux de l'éducation existants pour refléter fidèlement les parts respectives des gouvernements, des bailleurs de fonds et des ménages dans le financement total de l'éducation.

6. Prochaines étapes : processus et dates limites relatifs aux indicateurs mondiaux sur l'éducation

S'appuyant sur la proposition révisée qui a été soumise à la réunion du Comité directeur de l'EPT en février 2015 et à la demande des cofacilitateurs des négociations intergouvernementales pour l'après 2015, l'UNESCO et l'UNICEF, en tant que codirigeants de l'éducation de l'Équipe de soutien technique (EST), ont recommandé un sous-ensemble d'indicateurs thématiques pour examen en tant qu'indicateurs mondiaux. Se basant sur le rapport de l'EST couvrant les 17 ODD, la Commission de statistique des Nations Unies (CSNU) a identifié à son tour une liste préliminaire d'indicateurs (dont 16 concernent l'éducation) et l'a soumise aux instituts nationaux de statistique à des fins d'examen. Le rapport technique du Bureau de la CSNU, soumis en mars 2015, comprend les résultats de cet examen et sera la base des discussions ultérieures qui débiteront à partir de la première réunion du Groupe Inter-agences et d'experts sur les indicateurs des ODD (GIAE-ODD) en juin 2015.¹ Les membres de ce groupe seront les instituts nationaux de statistique d'une série d'États membres représentatifs d'une zone géographique. Les organisations internationales et régionales et les organismes spécialisés seront les observateurs du groupe.

¹ [https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/6754Technical%20report%20of%20the%20CSNU%20Bureau%20\(final\).pdf](https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/6754Technical%20report%20of%20the%20CSNU%20Bureau%20(final).pdf)

Il est proposé d'affiner les indicateurs thématiques par le biais d'un processus consultatif avec les États membres et les partenaires avant la tenue de la réunion de haut niveau *Éducation 2030* en novembre 2015. Le processus et les étapes proposés pour affiner les indicateurs thématiques de l'éducation afin d'appuyer et de nourrir le cadre définitif des ODD sont exposés dans le Cadre d'action. Les indicateurs thématiques seront révisés ultérieurement et alignés en fonction des modifications apportées aux indicateurs mondiaux à l'issue du processus dirigé par la Division des statistiques des Nations Unies.

Entre juin et décembre 2015, le groupe élaborera une proposition ne dépassant pas idéalement 100-120 indicateurs pour le suivi des 17 objectifs et 169 cibles proposés. La proposition sera examinée par le CSNU lors de sa prochaine séance en mars 2016. Le cadre d'indicateurs sera ensuite, très probablement, soumis à l'ECOSOC en vue de son adoption définitive en juillet 2016. Le GCT continuera à assurer le suivi de ce processus dirigé par les États membres des Nations Unies pour affiner le cadre mondial de suivi des ODD.

Le cadre mondial d'indicateurs de haut niveau devra inclure de 6 à 10 indicateurs pour le suivi de l'objectif relatif à l'éducation. Ces indicateurs seront aussi inclus dans l'ensemble plus large d'indicateurs pour le suivi thématique des cibles de l'éducation. Si des modifications sont apportées aux indicateurs mondiaux lors de leur finalisation à travers le processus coordonné par le CSNU, les indicateurs thématiques approuvés en novembre 2015 seront ultérieurement révisés et alignés.